



Erreur titre de propriété sur date de mariage

Par **Lolaaa1085**, le **13/02/2020** à **07:30**

Bonjour,

Je viens d'acheter une maison avec mon epoux. En lisant attentivement notre titre de propriété je me suis rendue compte qu'il y a une erreur au niveau de notre date de mariage 13 mai au lieu de 12 mai. Cette apparaît apparaît une seule fois lors dun paragraphe exposant le réemploi d'une somme que j'ai personnellement mise dans notre maison. Somme que j'avais avant notre mariage.

Par contre dans les premieres pages ou il est détaillé notre identité et etat matrimonial la nous avons la bonne date de mariage.

Est ce que cette incoherence et erreur rend notre titre caduc ? est ce que nous devons demander un nouveau titre ? Est ce que je risque de perdre cette somme ? Je ne parviens pas a contacter notre notaire je suis inquiete.merci d'avance de vos réponses

Par **Tisuisse**, le **14/02/2020** à **09:48**

Bonjour,

Simple erreur de plume sans grandes conséquence, pour votre mariage la preuve peut en être apportée par un certificat délivré par la mairie ou par votre livret de famille, alors !